

Sylvie Kergreis

Extraits de mon livre en cours de rédaction

*Un Kaléidoscope Nature-Culture et Individus-Sociétés,
pour construire collectivement la citoyenneté planétaire*

Citoyenneté mondiale, universelle ou planétaire ?

La notion de « *citoyenneté planétaire* » s'appuie sur des idéaux *universalistes* et *écologistes*. Ses prémisses sont très anciennes. Différents courants philosophiques et scientifiques affirment depuis l'antiquité *l'unité de l'humanité*, en tant qu'espèce vivante sur la terre, et la possibilité de s'entendre sur des *principes universels*, pouvant définir des droits et des devoirs applicables à tous les êtres humains, quelles que soient leurs origines, leurs nationalités ou leurs cultures, leur âge ou leur genre. De nombreux auteurs et de nombreuses associations ont tenté de promouvoir diverses formes de citoyenneté internationale, parallèlement au développement des échanges, des réseaux, des organisations et des institutions à l'échelle planétaire.

En 2013, l'UNESCO a promu « *la citoyenneté mondiale* » comme un objectif phare pour les années à venir. Pour cet organisme, il s'agit de développer une culture d'intercompréhension et de paix entre les êtres humains, pour lutter contre toutes les formes d'extrémisme et prévenir les guerres, les exterminations de masse ou les génocides. Parallèlement, des associations utilisent la notion de « *citoyenneté universelle* », pour promouvoir l'accueil des migrants et défendre le droit de chaque individu à circuler librement, partout dans le monde. Cependant, en 2015, le terme de « *citoyenneté planétaire* », proposé par un collectif de pédagogues, de militants associatifs et de représentants politiques à l'occasion de la tenue de la COP21 à Paris, va plus loin. Le « *Manifeste pour l'éducation à la citoyenneté planétaire* » s'appuie sur la notion de « *citoyenneté terrienne* », développée par Edgar Morin, pour encourager un véritable « *changement de civilisation* ».

Faire référence à la « *planète* » quand on parle de « *citoyenneté* » affirme la nécessité d'introduire *les questions écologiques et climatiques* dans les analyses concernant *les questions humaines et sociales*, et *vice versa*. « *L'éducation à la citoyenneté planétaire* » s'appuie sur les avancées de l'éducation à l'environnement et au développement durable, et sur les travaux interdisciplinaires concernant la complexité, pour prôner une nouvelle compréhension du monde et de ses enjeux. Elle vise à la création d'une véritable solidarité à l'échelle mondiale, qui inclut également l'avenir des

générations futures, pour garantir la paix et le maintien de la vie sur terre à long terme. Il s'agit de réfléchir à la construction d'une citoyenneté « *écologique, responsable et solidaire* », qui tienne compte à la fois des problèmes locaux et des problèmes globaux, tout en évoluant vers une forme d'interculturalité considérant toutes les diversités et les fragilités. Cette citoyenneté ne peut s'expérimenter que dans des actions concrètes, inscrites territorialement, en réunissant différents types de partenaires, publics, privés, associatifs, etc..., jeunes et adultes, pour apprendre ensemble à traiter les problèmes et à réfléchir aux conséquences des décisions prises, à plusieurs échelles territoriales, sociales et temporelles. La constitution d'une « *Alliance pour l'éducation à la citoyenneté planétaire* » (AECPP), basée sur le *Manifeste* de décembre 2015, a permis de lancer une dynamique de recherche-action internationale concernant ces démarches. L'organisation de journées thématiques sur l'éducation, parallèlement aux conférences internationales sur le climat, permet de favoriser les rencontres interculturelles et d'échanger sur les solutions trouvées. D'une certaine manière, il s'agit de mettre en œuvre une « *transition éducative* » pour accompagner la « *transition énergétique* » concernant le changement climatique. Mais plus globalement, il s'agit de construire tous ensemble une véritable « *transition écologique et sociale* », une *transition vers un développement pacifique et soutenable* des sociétés humaines, interconnectées entre elles et avec leurs milieux de vie...

Globalement, trois grands types d'orientations peuvent s'opposer ou coexister dans « *l'éducation à la citoyenneté planétaire* ». Les deux premières orientations prolongent les deux idéologies présentes en 1945, quand les grandes institutions internationales (l'ONU et l'UNESCO) se sont mises en place. La troisième prend en compte les questions écologiques et climatiques nouvelles et tente de construire une synthèse entre les deux précédentes.

Dans une première option, il s'agit de promouvoir la *liberté individuelle* comme la valeur fondamentale, supérieure à toutes les autres. Ce choix s'inscrit dans la « *déclaration des droits de l'homme* » de 1948. Cette valeur engage à s'appuyer la *démocratie*, et plus globalement à privilégier toutes les valeurs qui concernent les individus et les interactions personnelles : *le respect mutuel, la coopération, la paix dans le monde* etc... L'UNESCO semble se positionner traditionnellement sur ce versant, tout en attirant l'attention désormais sur la question des *génocides* et de *l'extrémisme violent*. Pour cet organisme, « *l'éducation à la citoyenneté mondiale* » s'appuie en premier lieu sur « *l'éducation aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales* » et sur « *l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix* », développées depuis les années 1970. Il s'agit « *d'encourager le respect de tous, de susciter un sentiment d'appartenance à une humanité commune, et d'aider les*

apprenants à devenir des citoyens du monde, responsables et actifs ». Cette éducation est considérée par l'UNESCO comme un domaine d'action stratégique pour la période 2014-2021. Elle s'appuie sur des valeurs universelles telles que « *la non-discrimination, l'égalité, le respect, le dialogue* ».

Dans cette même optique, en se référant toujours à la *liberté individuelle*, la notion de « *citoyenneté universelle* » a été développée récemment à partir de la question des *migrations internationales*. Les trois associations fondatrices de l'OCU, « *l'organisation pour une citoyenneté universelle* » (EMMAUS international, France Liberté et le mouvement UTOPIA), ont pour objectif principal de « *libéraliser la circulation des personnes, partout dans le monde, sans visa, en leur assurant des droits économiques et sociaux fondamentaux, équivalents aux citoyens nationaux* ». Ce mouvement s'établit en réaction à la situation humaine dramatique des migrants, due à la fermeture de certaines frontières et à leur militarisation possible. Les migrations humaines ont toujours existé sur la planète, depuis la nuit des temps. Elles sont amplifiées par les guerres, les famines, la pauvreté... Elles peuvent s'accélérer à cause du changement climatique, qui modifiera les conditions de vie pour des millions d'êtres humains. La « *citoyenneté universelle* » prône non seulement un traitement plus humain et fraternel de chaque individu en déplacement, mais également l'accueil des migrants, et leur participation à la vie démocratique locale, ainsi que l'enrichissement mutuel dans les rencontres interculturelles. L'OCU est reconnue par l'UNESCO depuis mai 2013 et se réfère spécifiquement à l'article 13 de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Elle édite un « *passeport de citoyenneté universelle* », comme outil symbolique de promotion de la « *liberté de circulation et d'installation des personnes* ».

Une deuxième option, concernant la « *citoyenneté mondiale* », était présente en 1945, à l'émergence des grandes institutions internationales. Pour le « *mouvement des citoyens du monde* », il s'agissait de promouvoir une véritable « *communauté mondiale humaine* », basée sur la *solidarité internationale*, la *réduction des inégalités sociales* et *l'amélioration des conditions de vie des plus démunis*. Au cours de la construction de l'ONU, ses promoteurs n'ont pas pu imposer leur projet. Ils avaient pourtant créé un « *passeport mondial* » et un « *drapeau des citoyens du monde* » et même une langue universelle, « *l'esperanto* »... Leurs idéaux se sont heurtés à la peur du communisme dans les pays anglo-saxons et aux promoteurs de l'économie libérale. Cependant, leurs visions d'un monde unifié, basé sur « *l'éradication de la pauvreté* », « *la coopération et le partage* », « *le refus de toute discrimination* », « *le droit à la paix, à la santé, à l'éducation et à*

l'information pour tous et pour toutes », etc., semblent toujours d'actualité. Le système capitaliste mondialisé rencontre actuellement ses propres limites, face au changement climatique et à la finitude de la planète. Il ne fait qu'amplifier ses propres contradictions écologiques et sociales, tout en creusant de nouveau des inégalités locales et mondiales, menaçantes pour la paix. Seule une démocratie régénérée et une mutation totale des valeurs et des modes de vie pourront contrer les forces destructrices qui se déploient actuellement.

« *L'alliance pour l'éducation à la citoyenneté planétaire* » semble s'engager sur une troisième voie, qui tente de faire la synthèse des deux précédentes, tout en rappelant le lien indéfectible de l'humanité avec sa planète. Dans cette perspective, la *citoyenneté locale, ancrée territorialement*, est fondamentale. Elle doit servir de *lieu d'éducation et d'expérimentation*, pour créer de nouvelles manières de vivre ensemble, écologiques et solidaires, plus coopératives et moins compétitives, tournées vers l'avenir des générations futures et la protection de nos différents milieux de vie... Chaque microsociété doit se poser des questions sur ses liens à son milieu naturel local, pour prendre des décisions incluant les questions environnementales, énergétiques et climatiques dans ses raisonnements, à côté des questions individuelles, interindividuelles, sociales et sociétales... La prise en compte des emboitements des phénomènes écologiques et sociaux doit permettre d'étendre les raisonnements dans l'espace et le temps, de proche en proche, en les complexifiant. Dans cette vision, les libertés individuelles et les solidarités locales se confrontent aux problématiques écologiques et économiques, sociales et démographiques, vécues sur le territoire partagé. Mais ce premier niveau d'analyse doit enclencher des questionnements plus vastes, sur les conséquences des choix effectués, concernant les autres territoires, les autres peuples, les autres cultures, les autres milieux de vie... jusqu'à atteindre un sentiment de *communauté planétaire*, incluant tous les êtres vivants, humains et non humains. L'expérimentation de cette citoyenneté « *écologique, responsable et solidaire* » peut s'établir à tous les niveaux, du local au global, en développant la *démocratie participative* dans tous les domaines de la vie humaine, en particulier les questions économiques, techniques, sociales, démographiques, écologiques, éducatives, culturelles, etc. Il s'agit de placer les jeunes au cœur de projets territoriaux concrets, qui transforment les modes de vie pour lutter contre le changement climatique et préparer les adaptations nécessaires et incontournables. L'ensemble des acteurs locaux (institution scolaire, parents, associations, entreprises, collectivités territoriales, etc) peuvent se mobiliser dans cette démarche d'éducation mutuelle, pour sensibiliser la population toute entière et instituer un véritable dynamisme local, tourné vers l'avenir et le reste du monde...